

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-1628/SG/FP constant l'avancement d'échelon, au titre de l'année 1971.

n° 71-1628/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
3 décembre 1971

Numéro JO
n° 24 du 27/12/1971

Date du numéro
27 décembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

Sont constatés, comme suit, au titre de l'année 1971, les N avancements d'échelon du personnel des Cadres territoriaux du ' Territoire Français des Afars et des Issas: